

Tableau récapitulatif des aides versées aux employeurs d'apprentis

A compter du 1^{er} juin 2016

	Type d'aides	Effectif de l'entreprise							
		0 à 10 salariés		11 à 20 salariés		21 à 249 salariés		250 salariés et plus	
		Apprentis de - 18 ans	Apprentis de 18 ans et +	Apprentis de - 18 ans	Apprentis de 18 ans et +	Apprentis de - 18 ans	Apprentis de 18 ans et +	Apprentis de - 18 ans	Apprentis de 18 ans et +
Aides de la Région	Prime à l'apprentissage, versée par année de formation	1 000 €	Aide d'initiative régionale (en 1 ^{ère} année) 1 000 € (années suivantes)						
	Aide au Recrutement d'Apprentis, versée la 1 ^{ère} année de contrat, sous conditions	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €		
	Aide d'Initiative Régionale		3 000 € (uniquement 1 ^{ère} année)	1 000 € (uniquement 1 ^{ère} année)	3 000 € (1 ^{ère} année) 1 000 € (années suivantes)	1 000 € (uniquement 1 ^{ère} année)	3 000 € (uniquement 1 ^{ère} année)		
Aides de l'Etat	Aide TPE jeunes apprentis, versée pour la 1 ^{ère} année de contrat	4 400 €							
	Exonération de charges sociales (totale ou partielle)	Totale	Totale	Partielle	Partielle	Partielle	Partielle	Partielle	Partielle
	Crédit d'impôts de 1600 € pour 1 ^{ère} année de formations niveaux V, IV,III), ou 2200 € pour apprenti handicapé	1 600 € ou 2 200 €	1 600 € ou 2 200 €	1 600 € ou 2 200 €	1 600 € ou 2 200 €	1 600 € ou 2 200 €	1 600 € ou 2 200 €	1 600 € ou 2 200 €	1 600 € ou 2 200 €
	Aides de l'AGEFIPH	De 1 000 € à 9 000 €	De 1 000 € à 9 000 €	De 1 000 € à 9 000 €	De 1 000 € à 9 000 €	De 1 000 € à 9 000 €	De 1 000 € à 9 000 €	De 1 000 € à 9 000 €	De 1 000 € à 9 000 €
	Bonus Alternants							Déduction fiscale de la Taxe d'apprentissage	Déduction fiscale de la Taxe d'apprentissage

Tableau récapitulatif des aides versées aux employeurs d'apprentis

A compter du 1^{er} juin 2016

Age de l'apprenti	Effectif de l'entreprise			
	0 à 10 salariés	11 à 20 salariés	21 à 249 salariés	250 salariés et plus
Moins de 18 ans		Aide d'initiative régionale de 1 000 € uniquement la 1 ^{ère} année	Aide d'initiative régionale de 1 000 € uniquement la 1 ^{ère} année	
	Prime à l'apprentissage de 1000 € versée chaque année de formation			
	Aide au Recrutement d'Apprentis de 1000 € versée la 1 ^{ère} année de contrat, sous conditions	Aide au Recrutement d'Apprentis de 1000 € versée la 1 ^{ère} année de contrat, sous conditions	Aide au Recrutement d'Apprentis de 1000 € versée la 1 ^{ère} année de contrat, sous conditions	
	Aide TPE jeunes apprentis de 4400 € versée la 1 ^{ère} année de contrat			
	Exonération totale de charges	Exonération partielle de charges	Exonération partielle de charges	Exonération partielle de charges
	Crédit d'impôts de 1600 € pour 1 ^{ère} année de formation niveau V, IV, III (ou 2200 € si apprenti handicapé)	Crédit d'impôts de 1600 € pour 1 ^{ère} année de formation niveau V, IV, III (ou 2200 € si apprenti handicapé)	Crédit d'impôts de 1600 € pour 1 ^{ère} année de formation niveau V, IV, III (ou 2200 € si apprenti handicapé)	Crédit d'impôts de 1600 € pour 1 ^{ère} année de formation niveau V, IV, III (ou 2200 € si apprenti handicapé)
	Aides de l'AGEFIPH de 1000 à 9000 €	Aides de l'AGEFIPH de 1000 à 9000 €	Aides de l'AGEFIPH de 1000 à 9000 €	Aides de l'AGEFIPH de 1000 à 9000 €
			Bonus Alternants	
18 ans et plus	Aide d'initiative régionale de 3 000 € uniquement la 1 ^{ère} année	Aide d'initiative régionale de 3 000 € la 1 ^{ère} année, puis 1 000 € les années suivantes	Aide d'initiative régionale de 3 000 € uniquement la 1 ^{ère} année	
	Prime à l'apprentissage de 1000 € versée en 2 ^{ème} années et suivantes			
	Aide au Recrutement d'Apprentis de 1000 € versée la 1 ^{ère} année de contrat, sous conditions	Aide au Recrutement d'Apprentis de 1000 € versée la 1 ^{ère} année de contrat, sous conditions	Aide au Recrutement d'Apprentis de 1000 € versée la 1 ^{ère} année de contrat, sous conditions	
	Exonération totale de charges	Exonération partielle de charges	Exonération partielle de charges	Exonération partielle de charges
	Crédit d'impôts de 1600 € pour 1 ^{ère} année de formation niveau V, IV, III (ou 2200 € si apprenti handicapé)	Crédit d'impôts de 1600 € pour 1 ^{ère} année de formation niveau V, IV, III (ou 2200 € si apprenti handicapé)	Crédit d'impôts de 1600 € pour 1 ^{ère} année de formation niveau V, IV, III (ou 2200 € si apprenti handicapé)	Crédit d'impôts de 1600 € pour 1 ^{ère} année de formation niveau V, IV, III (ou 2200 € si apprenti handicapé)
	Aides de l'AGEFIPH de 1000 à 9000 €	Aides de l'AGEFIPH de 1000 à 9000 €	Aides de l'AGEFIPH de 1000 à 9000 €	Aides de l'AGEFIPH de 1000 à 9000 €
				Bonus Alternants